

Héritage de mon père refusé, droits sur succession de ma grand-mère ?

Par Kevin1408 , le 29/01/2021 à 19:35
Bonjour,
Nous avons refusés l'héritage de mon père, ma sœur et moi-même en 2017. Ma grand-mère vient de décéder avons nous le droit à sa succession?
Si oui les dettes de mon père peuvent nous etre réclamés ou sa n'a rien avoir ?
Je vous remercie

Par youris, le 29/01/2021 à 20:09

bonjour,

Kevin

vous avez refusé la succession de votre père, vous venez à la succession de votre grand mère en représentation de votre père décédé.

voir ce lien:

https://www.notaires.fr/fr/faq/mon-p%C3%A8re-est-d%C3%A9c%C3%A9d%C3%A9-en-1994-j%E2%80%99ai-renonc%C3%A9-%C3%A0-sa-succession-ma-grand-m%C3%A8re-vient-de-mourir-puis-je-h%C3%A9riter-d%E2%80%99elle-

malgr%C3%A9#:~:text=%C3%A0%20sa%20succession.-

,Ma%20grand%2Dm%C3%A8re%20vient%20de%20mourir.,repr%C3%A9sentation%20de%20votre%2

salutations

Par **Kevin1408**, le **30/01/2021** à **09:24**Bonjour je vous remercie de votre réponse